

personnels exercent des missions qui incombent normalement à des agents de catégories supérieures.

Par la résorption de la précarité à l'Inrap, avec un plan de déprécarisation à hauteur de 200 emplois en CDI, basé sur la permanence du lien contractuel entre l'agent et son employeur. Il est important de rompre avec la logique de l'ancienne direction de l'Inrap qui ne visait qu'à faire un tri arbitraire au sein des personnels précaires. Il n'est pas acceptable pour nous que des agents ayant une grande ancienneté au sein de l'institut ne bénéficient pas d'une éventuelle mesure de déprécarisation, alors que d'autres, plus récents, en bénéficieraient.

Il est urgent aussi d'augmenter la valeur du point d'indice pour une revalorisation des salaires. Depuis janvier 2000, les personnels ont perdus 13% de leur pouvoir d'achat par rapport à l'inflation. Cette situation est inacceptable ! De plus, pour l'Inrap, il est important de revoir le régime indemnitaire qui n'est plus en adéquation avec les coûts engagés par les personnels pour l'exercice de leurs missions.

Il est urgent que vous œuvriez auprès de votre gouvernement pour qu'il supprime le jour de carence. Son instauration n'a fait qu'accroître les inégalités, pénalise ceux qui n'ont déjà pas la chance d'avoir une bonne santé et touche plus fortement les bas salaires. A titre d'exemple, certains personnels de l'Inrap ont eu des retenues sur salaires de plusieurs centaines d'euros sur la paye de novembre 2012, à la veille des fêtes de fin d'année..., seulement parce qu'ils ont eu des problèmes de santé pendant l'année. Cette mesure touche donc les plus fragiles et nous ne pouvons penser que vous la souteniez. Elle ne constitue en aucun cas une mesure d'équité envers les salariés du privé, car entre 67% et 99% des entreprises, selon leur taille, ont recours à la protection sociale complémentaire pour sa prise en charge.

**C'est pourquoi les organisations syndicales déposent un préavis de grève pour les personnels de l'Institut National de Recherches Archéologiques Préventives et des Services Régionaux de l'Archéologie pour la journée du 31 janvier, afin d'obtenir satisfaction sur les points suivants :**

- Créations d'emplois dans les Services Régionaux de l'Archéologie afin d'assurer toutes les missions qui leur incombent et revalorisation des carrières des personnels ;
- Mise en place d'un plan de résorption de la précarité à l'Inrap à hauteur de 200 emplois, basé sur la permanence du lien contractuel entre l'agent et son employeur ;
- Augmentation du point d'indice pour compenser les pertes de pouvoir d'achat de ces dernières années et réévaluation du régime indemnitaire pour les personnels de l'Inrap.
- Abrogation du jour de carence qui constitue une mesure socialement injuste et économiquement inefficace.
- Un système public d'archéologie préventive.

Nous vous prions d'agréer, Madame la ministre, l'expression de notre haute considération.

Pour le SGPA CGT-Culture

Pour SUD-Culture -Solidaires

Pour le Snac-FSU

Pour la CNT-CCS